



COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTON
1629 K Street NW, Suite 702, Washington DC 20006 USA

Téléphone +1-202-463-6660 • Fax +1-202-463-6950 • email: secretariat@icac.org



Version finale du 11 décembre 2015 (11H10)

Déclaration de la 74^{ème} Réunion plénière

« De l'exploitation agricole à l'étoffe : les multiples facettes du coton »

1. Le Comité Consultatif International du Coton (CCIC) s'est réuni à Mumbai, en Inde, du 7 au 11 décembre 2015 à l'occasion de sa 74^{ème} Réunion plénière depuis sa création en 1939. Trois cent quatre-vingt dix-huit personnes ont participé à la réunion, y compris les représentants de 28 membres, de 9 organisations internationales et de 13 pays non membres.
2. **La production est moins importante que la demande.** Après cinq campagnes consécutives d'offre excédentaire, le Secrétariat indique que la production totale est passée en-dessous du niveau estimé de la consommation lors de la campagne 2015/16. Les stocks mondiaux restent à des niveaux très élevés. Les prix internationaux restent bas. La demande continue de croître à un rythme lent, du fait de la piètre croissance économique mondiale et de la forte concurrence des fibres synthétiques, particulièrement du polyester.
3. **Les mesures d'appui des gouvernements atteignent des niveaux record.** Le Secrétariat estime dans son rapport sur les mesures d'appui apportées par les gouvernements que celles-ci s'élèvent à 10,4 milliards de dollars en 2014/15, soit le niveau le plus élevé depuis que l'on a commencé à compiler des données en 1997/98. Les stocks importants accumulés du fait des interventions gouvernementales entre 2011/12 et 2014/15 continueront de constituer le principal facteur affectant les conditions du marché du coton dans un avenir prévisible.
4. **La promotion de la demande du coton exige une approche multifacette.** Afin d'améliorer les perspectives du coton, le Comité appuie les recommandations issues du Panel consultatif du secteur privé, notamment :
 - Les membres doivent faire en sorte que les étiquettes sur la teneur en fibre des produits textiles soient plus visibles, afin de permettre aux consommateurs de faire des choix informés tout en renforçant la transparence de la chaîne d'approvisionnement.
 - Le Secrétariat doit réaliser une étude des facteurs économiques expliquant la croissance de la production et de la demande du polyester, permettant ainsi aux membres de mieux comprendre la dynamique de la concurrence entre les fibres.

- Pour apporter une valeur ajoutée à la filière, les membres devraient considérer le secteur du coton de manière holistique en mettant en œuvre des mesures visant à encourager une plus grande diversification des usages du coton, y compris des matériaux composés et des textiles techniques, ainsi qu'une utilisation accrue des sous-produits du coton tout au long de la chaîne de valeur.
5. **Il convient de mettre en place des mesures pour faciliter le commerce international.** Le Comité appuie les recommandations reçues du Panel consultatif du secteur privé (PSAP) concernant le besoin de normaliser les certificats phytosanitaires et recommande que le Secrétariat œuvre avec les membres pour renforcer la connaissance de la question au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Le Panel consultatif note également que les exigences en matière de fumigation variaient considérablement d'un pays à l'autre et instruit le Secrétariat d'obtenir davantage d'informations sur différentes façons permettant potentiellement de réduire ces différences.
 6. **L'exécution des sentences arbitrales doit être renforcée afin de promouvoir la durabilité économique du commerce mondial du coton.** On informe le Comité que bien qu'il y ait moins de différends concernant les contrats au cours de la dernière année, il convient toutefois d'améliorer l'exécution des sentences arbitrales. Tous les membres du Comité sont signataires de la Convention de 1958 sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (connue sous le nom de Convention de New York), toutefois les requérants se voient souvent incapables de faire exécuter les sentences en leur faveur. Ceci a un effet négatif sur le commerce et la consommation du coton. On rappelle aux membres leur obligation de garantir le plein respect des conditions de la Convention de New York. On suggère notamment qu'il convient d'assurer la formation des juges sur l'exécution des sentences arbitrales étrangères et de faire en sorte que les tribunaux commerciaux dûment constitués soient pourvus de l'expertise requise pour permettre le règlement des différends de manière accélérée et efficace.
 7. **Les membres du CCIC enjoignent les participants aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce de faire des progrès.** Un représentant de l'Organisation mondiale du commerce a présenté une synthèse de la situation actuelle du coton au sein de cette instance. Le CCIC affirme une fois de plus son appui à un système d'échanges multilatéral sous l'égide de l'OMC. Les membres de l'OMC sont convenus de traiter le dossier du coton de manière « ambitieuse, accélérée et spécifique ». La 10^{ème} conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Nairobi en décembre 2015 représente une occasion cruciale pour faire montre de progrès concrets dans l'élimination de mesures gouvernementales qui provoquent des distorsions à la production et au commerce du coton
 8. **On commence à tester les indicateurs de durabilité.** Le Comité a reçu un rapport du Panel d'experts sur la performance sociale, environnementale et économique du coton (SEEP) qui met en exergue les essais sur le terrain des indicateurs et du cadre contenus dans la publication conjointe du CCIC et de la FAO intitulée : « Mesurer la durabilité des systèmes de culture du coton : vers un cadre d'orientation ». Le Comité se félicite de ce travail et recommande au Panel d'experts de continuer d'assurer la coordination et le

suivi des tests sur les indicateurs ainsi que du cadre d'orientation. Toutefois, il convient de s'assurer que le cadre reste un outil pouvant être adapté aux réalités de chaque pays. Le Comité note également l'usage croissant d'outils fondés sur l'évaluation du cycle de vie pour mesurer la performance du coton et des autres matières premières (telles que les fibres synthétiques et la laine) utilisées par le secteur du textile et du vêtement. Il convient d'évaluer comment ces outils sont utilisés, ainsi que leur impact potentiel sur les cotonculteurs et la chaîne du coton.

9. **La durabilité revêt une importance croissante parmi les détaillants et les consommateurs.** Le Comité a apprécié la table ronde au cours de laquelle les détaillants ont indiqué que les secteurs de la mode et du textile ménager ont des objectifs ambitieux lorsqu'il s'agit d'assurer un approvisionnement durable. Leurs clients exigent de plus en plus des informations sur la durabilité des produits qu'ils acquièrent. Les préoccupations sur la durabilité, notamment sur la transparence et sur la traçabilité prendront davantage d'importance à l'avenir.
10. **Réduction de l'emploi d'insecticides.** Le Comité entend des rapports d'experts lors du séminaire technique sur « L'élimination des insecticides dans la production du coton : est-ce possible ? » Certains experts indiquent qu'ils pensent que le coton peut être cultivé avec succès sans insecticides, alors que d'autres affirment que ce n'est pas encore possible et soulignent l'importance de la lutte intégrée contre les ravageurs. On présente des statistiques encourageantes sur la réduction de l'usage de pesticides, particulièrement grâce à l'application de la lutte antiparasitaire intégrée dans de nombreux pays. On fait remarquer que dans certains cas le coton présente un potentiel de rendement beaucoup plus élevé que l'on ne pourrait croire. Les variétés améliorées de coton jouent un rôle important, mais l'interaction entre la variété et la gestion est cruciale pour obtenir les rendements optimaux. Bien que l'importance des approches fondées sur la biotechnologie continuera de croître à l'avenir, la sélection gardera son utilité. La sélection assistée par les marqueurs moléculaires est adoptée et le génie génétique de la photosynthèse présente un potentiel énorme pour améliorer les rendements physiologiques. L'usage d'insecticides peut avoir diverses conséquences graves, telles que l'augmentation de la résistance qui à son tour provoque l'utilisation accrue d'insecticides, une moindre utilisation de mesures de contrôle biologiques naturelles et l'apparition de nouveaux ravageurs. Il convient d'appliquer une approche systémique qui encourage l'usage d'options écologiques. Il existe de nombreuses options non chimiques pour le contrôle des insectes, notamment la gestion biologique. Ces méthodes sont simples et faciles d'application mais doivent toutefois être utilisées sur l'ensemble d'une zone.
11. **Le changement climatique affecte la production du coton.** Plusieurs pays indiquent que le climat devient de plus en plus instable en conséquence du changement climatique, ce qui affecte la production du coton. Les membres se félicitent du fait que le Secrétariat a commandé une étude spéciale sur le changement climatique et la production de coton dans les systèmes agricoles modernes. On note que les mesures visant à accroître la teneur en matières organiques des sols peuvent aider à maintenir la fertilité à long terme des sols, tout en contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Les membres notent par ailleurs qu'une issue positive de la conférence de Paris sur le changement climatique serait une étape souhaitable dans les efforts en cours pour atténuer les effets du changement climatique.

12. **Il convient de réaliser davantage de recherche sur les moissonneuses mécaniques pour les petits exploitants.** Une session sur les moissonneuses mécaniques pouvant être utilisées dans les petites exploitations agricoles révèle que des machines viables sur le plan commercial ont atteint un développement avancé dans certains pays, mais qu'elles ne sont pas encore disponibles de manière généralisée. Le Comité note que la diminution de la main d'œuvre rurale disponible fait en sorte qu'il est nécessaire de continuer de rechercher des solutions pratiques, telles que la récolte mécanisée.
13. **Un amendement au règlement permet l'adhésion de l'Union européenne.** Le Comité de direction approuve un amendement de son règlement qui permettra à l'Union européenne d'adhérer au CCIC en tant que membre unique. Au cours du premier semestre 2016, le Comité permanent négociera des arrangements transitoires et traitera d'autres questions en suspens avec l'Union européenne pour permettre son adhésion au début de l'exercice budgétaire 2016/17. Les membres du CCIC expriment leur satisfaction quant à l'adhésion possible de l'UE, qui viendra renforcer leur organisation.
14. **Il est nécessaire d'améliorer la collecte de statistiques pour assurer un meilleur processus décisionnel.** Une séance optionnelle sur la collecte, la compilation, l'analyse et la diffusion des statistiques sur le coton provoque une discussion assez large sur les façons d'améliorer leur fiabilité et leur disponibilité. Les données gouvernementales et officielles resteront la principale source de données sur la performance générale du coton. Les statistiques précises et opportunes sont cruciales pour un processus décisionnel informé.
15. **Thème du séminaire technique de 2016.** Les membres du CCIC approuvent la recommandation du Comité de recherche sur la production du coton et décident que le séminaire technique de 2016 portera sur « Les nouveaux ravageurs du coton et leur contrôle ».
16. **La Conférence mondiale sur la recherche cotonnière.** Le Comité reçoit un rapport sur les préparatifs pour la 6^{ème} Conférence mondiale sur la recherche cotonnière qui se tiendra au Brésil, dans la ville de Goiânia, dans l'état de Goiás, du 2 au 6 mai 2016. L'inscription et la soumission de sommaires de présentations sont ouvertes et des informations supplémentaires sur la conférence sont disponibles à www.wcrc-6.com.
17. **Futures Réunions plénières.** La 75^{ème} Réunion plénière se tiendra à Islamabad, au Pakistan, du 31 octobre au 4 novembre 2016. La 76^{ème} Réunion plénière aura lieu au Mozambique.
18. **Remerciements pour l'hospitalité de l'Inde.** Le Comité exprime sa reconnaissance au peuple, au comité organisateur et au gouvernement de l'Inde pour l'hospitalité dont ils ont fait montre en accueillant la 74^{ème} Réunion plénière. Les délégués présentent leurs hôtes pour la chaleur de leur réception et la qualité du site de la Réunion plénière.

**ICAC****SUPPLY AND DISTRIBUTION OF COTTON**

December 9, 2015

Seasons begin on August 1

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15 Est.	2015/16 Proj.
	Million Metric Tons					
BEGINNING STOCKS						
WORLD TOTAL	9.362	10.222	15.258	18.038	20.111	22.02
CHINA	2.688	2.087	6.181	9.607	12.088	12.85
USA	0.642	0.566	0.729	0.903	0.651	0.98
PRODUCTION						
WORLD TOTAL	25.453	27.844	26.718	26.277	26.238	23.15
INDIA	5.865	6.239	6.205	6.770	6.507	6.27
CHINA	6.400	7.400	7.300	6.929	6.480	5.26
USA	3.942	3.391	3.770	2.811	3.553	2.90
PAKISTAN	1.948	2.311	2.002	2.076	2.305	1.90
BRAZIL	1.960	1.877	1.310	1.734	1.551	1.48
UZBEKISTAN	0.910	0.880	1.000	0.940	0.885	0.86
OTHERS	4.429	5.746	5.131	5.018	4.957	4.50
CONSUMPTION						
WORLD TOTAL	24.611	22.782	23.559	23.883	24.224	24.36
CHINA	9.580	8.635	8.290	7.517	7.517	7.33
INDIA	4.472	4.231	4.762	5.186	5.359	5.52
PAKISTAN	2.170	2.121	2.216	2.476	2.497	2.25
EAST ASIA	1.833	1.780	2.139	2.312	2.533	2.74
EUROPE & TURKEY	1.550	1.498	1.565	1.615	1.584	1.65
BRAZIL	0.958	0.897	0.910	0.862	0.797	0.80
USA	0.849	0.718	0.762	0.773	0.778	0.81
CIS	0.577	0.545	0.581	0.614	0.602	0.60
OTHERS	2.621	2.357	2.335	2.528	2.557	2.68
EXPORTS						
WORLD TOTAL	7.690	9.828	9.986	8.991	7.705	7.36
USA	3.130	2.526	2.836	2.293	2.449	2.23
INDIA	1.085	2.159	1.685	2.014	0.914	1.01
AUSTRALIA	0.545	1.010	1.305	1.037	0.521	0.54
BRAZIL	0.435	1.043	0.938	0.485	0.851	0.77
CFA ZONE	0.476	0.597	0.829	0.974	0.885	1.02
UZBEKISTAN	0.600	0.550	0.653	0.650	0.594	0.53
IMPORTS						
WORLD TOTAL	7.749	9.784	9.606	8.670	7.605	7.36
CHINA	2.609	5.342	4.426	3.075	1.804	1.21
EAST ASIA	1.826	1.997	2.355	2.355	2.631	2.79
EUROPE & TURKEY	0.973	0.725	0.833	1.082	1.010	1.01
BANGLADESH	0.843	0.680	0.631	0.967	0.964	1.04
PAKISTAN	0.314	0.190	0.411	0.247	0.198	0.25
TRADE IMBALANCE 1/ STOCKS ADJUSTMENT 2/						
	0.058	-0.044	-0.380	-0.321	-0.100	0.00
	-0.041	0.018	0.001	0.000	0.000	0.00
ENDING STOCKS						
WORLD TOTAL	10.222	15.258	18.038	20.111	22.024	20.81
CHINA	2.087	6.181	9.607	12.088	12.850	11.98
USA	0.566	0.729	0.903	0.651	0.980	0.85
ENDING STOCKS/MILL USE (%)						
WORLD-LESS-CHINA 3/	54	64	55	49	55	52
CHINA 4/	22	72	116	161	171	164
COTLOOK A INDEX 5/	164	100	88	91	71	

1/ The inclusion of linters and waste, changes in weight during transit, differences in reporting periods and measurement error account for differences between world imports and exports.

2/ Difference between calculated stocks and actual; amounts for forward seasons are anticipated.

3/ World-less-China's ending stocks divided by world-less-China's mill use, multiplied by 100.

4/ China's ending stocks divided by China's mill use, multiplied by 100.

5/ U.S. cents per pound.